

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

L. O. DAVID : RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE.

BUREAUX : 25 Rue Ste-Thérèse.

W. F. DANIEL : ADMINISTRATEUR

ADMINISTRATION.

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Paraît tous les samedis. Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.

ABONNEMENT.

Un an \$1.00
Six mois \$0.50

Le numéro 2 Cents.

PAYABLE D'AVANCE.

W. F. DANIEL,

ADMINISTRATEUR

LA TRIBUNE

MONTREAL, 25 JUN 1881.

La circulation de la "Tribune."

Un correspondant de la *Gazette de Sorel* se permet de donner le chiffre des abonnés de chaque journal.

S'il est aussi bien renseigné sur la circulation des autres journaux que sur celle de la *Tribune*, il ferait mieux de se taire.

Il affirme sans hésiter que la circulation de la *Tribune* est de 600. Il ne se trompe que de 2,500 à 3,000. En effet le tirage de la *Tribune* depuis son existence a toujours été de rois à trois mille cinq cents.

Nous affirmons cela sur notre honneur et pour qu'on ne soit pas tenté du nier notre assertion, nous faisons la proposition suivante: Que quelqu'un affirme de nouveau que la circulation de notre journal n'est que de 600, 1,000, même 1,500, s'il l'aime mieux, nous le poursuivrons en dommages pour une centaine de piastres et nous serons bien alors obligé de prouver notre assertion devant le tribunal. Nous serions heureux d'avoir l'occasion de fermer la bouche à certaines personnes qui prennent leurs désirs pour des faits et ne peuvent nous pardonner de réussir.

Les patriotes de 1837-38

(Suite)

"LES PRISONNIERS CANADIENS.

" M. le Rédacteur,

" J'arrive, dans ce moment de Long-Bottom, où j'ai passé deux jours avec les prisonniers politiques du Canada. Monseigneur l'Evêque leur a aussi rendu visite, il leur a donné sa bénédiction et les a encouragés à souffrir avec patience leur exil et tous les maux qui en sont inséparables.

" Quand je considère le courage de ces prisonniers et leur résignation, je ne puis concevoir comment des hommes si doux, si modestes et si bons, dont la conduite fait l'admiration de tous ceux qui en sont témoins, peuvent avoir mérité une punition aussi terrible.

" Ils ont eu le malheur de se voir arracher des bras de leurs femmes et de leurs enfants, ils ont vu leurs demeures et leurs propriétés livrés au pillage et à l'incendie et, après des mois d'angoisses, de craintes et d'espérances trompées passés dans le fond des cachots, ils reçoivent la terrible sentence qui devait les séparer de ce qu'ils ont de plus cher au monde, pour les rejeter bannis sur une terre lointaine où ils souffrent de la privation des choses les plus nécessaires. La nourriture qu'ils reçoivent est si mauvaise que l'esclave blanc d'Irlande (*), accoutumé à vivre de patates et de selpourrait à peine s'en accommoder, malgré cela l'établissement de Long-Bottom coûte au gouvernement près de mille livres sterling par an, dépense qu'on pourrait épargner en accordant à ces hommes la permission de chercher de l'emploi dans la colonie, ou, pour le moins, en les assignant à de bons maîtres.

" Si vous croyez que ces réflexions puissent servir à quelque chose, ayez la bonté de les insérer dans votre utile et excellent journal, en ce faisant vous obligerez.

" Votre dévoué serviteur,
" J. BRADY, Missionnaire."

(* Le P. Brady, étant lui-même irlandais, fait ici un amer retour sur la condition de sa belle mais infortunée patrie.

Le rédacteur de la feuille à laquelle cette communication fut envoyée en accompagna l'insertion de quelques remarques très sympathiques analogues à celles de la lettre même de l'excellent missionnaire. Mais l'auteur de la correspondance était un prêtre irlandais, le journal était un journal catholique, et les victimes des Canadiens-français, de sorte que tout l'effet de la tentative du bon Père fut d'attirer sur nous, de la part d'un autre journal de Sydney *The Sydney Herald*, un déluge d'injures et de calomnies. Selon ce *véridique, charitable et honorable* écrivain du *Herald*, nous avions signalé notre carrière en Canada par le meurtre, le pillage et l'incendie, nous n'étions tous que des coupe-jarrets digne d'un sort cent fois pire que celui qu'on nous faisait; sympathiser avec nous, c'était sympathiser avec le crime... en un mot tout ce qu'un pareil journal peut inventer en pareille matière.

Il nous fallut encore supporter cela sans mot dire, et endurer les mille petites misères que de semblables articles, avalés par un public bien disposé à les recevoir, ne manquaient pas de nous attirer.

Le choix des officiers et gardiens des établissements de déportation, dans les colonies pénales de l'Angleterre, n'est pas toujours des meilleurs, si j'en juge par mon expérience de condamné politique en la Nouvelle Galle du Sud. Le Surintendant de l'établissement de Long-Bottom était un homme grossier et brutal, de mœurs détestables et d'un tempéra-

ment presque aussi incontrôlable qu'incontrôlé. Nous apprîmes de ses subordonnés, qui le haïssaient pour le moins autant qu'ils le redoutaient, qu'il avait été officier dans l'armée, d'où on l'avait expulsé pour cause de mauvaise conduite.

Cet homme prenait plaisir à tendre des pièges à notre patience, et il avait surtout pris en grippe M. le notaire Huot, à cause, je suppose, de son âge avancé, de son caractère professionnel et de son apparence singulièrement distinguée. Notre Surintendant ne manquait jamais l'occasion de tâcher de nous pousser à bout et de nous porter ainsi à lui manquer de respect mais nous étions sur nos gardes et, avec le meilleur désir du monde de nous prendre en défaut, il ne réussissait pas souvent, je pourrais même dire jamais dans le strict et juste sens du mot.

XV

UNE AVENTURE ET SES SUITES.

Cependant, une singulière circonstance vint changer, à notre égard, les dispositions de notre Surintendant. A dater de ce moment son mauvais-vouloir fit place à la confiance. Voici comment la chose eut lieu, et ça vaut la peine d'être raconté.

Comme je l'ai déjà dit, notre garde se composait d'une escouade de police et d'une escouade de soldats: plusieurs de ces hommes étaient mariés, et notre Surintendant était un célibataire se respectant aussi peu qu'il était peu respectable. Un soir donc que le Surintendant et ses hommes s'étaient réunis, dans un des appartements où résidaient des hommes de police avec leurs familles, pour boire et s'amuser, il arriva que le digne chef et ses dignes subordonnés s'enivrèrent au point de ne plus distinguer les rangs et les grades. Le Surintendant s'étant oublié jusqu'à en venir à insulter publiquement la femme d'un des hommes de police, le mari de celle-ci tomba bel et bien sur son capitaine et lui administra une volée de coups de poing qui ramènerent, de suite, celui-ci au sentiment de son autorité; alors il ordonna à ses subalternes de s'emparer de l'assaillant et de le mener au cachot, cellule sombre faite pour les prisonniers en punition.

Il faut croire que quelque-uns se mirent du côté du chef et que d'autres prirent fait et cause pour le mari insulté; car il s'ensuivit une mêlée terrible: nous entendions, de nos dortoirs, les cris et le bruit des meubles et de la vaisselle qui se brisaient au milieu de la bagarre.

Dans l'embarras où se trouvait notre Surintendant, oubliant ses préjugés et ses injustes préventions, il accourut vers nos petites prisons, ouvrit les portes et nous appela dehors: ce que nous pûmes faire sans délai, attendu que, à raison du froid et de l'insuffisance de couvertures, nous couchions d'ordinaire tout habillés. Une fois réunis, ce qui fut l'affaire d'un

instant, le Surintendant nous ordonna de nous emparer de tous les hommes de police et des soldats et de mettre à la clef, dans une des remises, toute la force préposée à notre garde. Nous obéîmes, sans savoir alors un mot de l'origine et des causes de la querelle, et sans prévoir quelles seraient les suites de cette aventure extraordinaire. Un seul homme, un sergent, avait été exempté d'arrestation, ce fut lui qui fut chargé seul de nous garder pendant le reste de la nuit.

Voilà comment nous gagnâmes les bonnes grâces de notre supérieur; au point que nous osâmes lui représenter que nos couvertures étaient insuffisantes pendant les nuits froides, et au point qu'il fut de notre avis, fit des représentations au gouvernement et se montra fort mécontent du refus qui suivit sa demande.

Peu d'étrangers échappent à la dysenterie, à leur arrivée dans ce pays; il va sans dire que placés dans les conditions que j'ai décrites, nous n'y échappâmes pas, plusieurs de nous en furent même très malades.

Notre patience au milieu de toutes ces souffrances et notre docilité triomphèrent enfin j'usqu'à un certain point des préjugés, de la malveillance et de la colombie. Au bout de trois mois les autorités retirèrent la force armée qui nous gardait si bien et nous fûmes laissés seuls à Long-Bottom, sous la régie de notre Surintendant qui avait moins de chicanes avec nous qu'avec ses hommes, et qui comprenait bien au fond, dès le commencement, que nous n'étions pas des misérables.

Les charges de contremaitres, de gardes de nuit, de portiers, de cuisiniers, d'hommes de service furent données à ceux de nous qui étaient les moins habitués au travail manuel, ou qui semblèrent au Surintendant les plus aptes à les remplir. Pour ma part, je fus fait factionnaire de nuit avec M. le notaire Huot.

On comprend que ce changement, si radical, améliorait considérablement notre situation; il n'y avait pas jusqu'à la cuisine qui ne s'en ressentit un peu, nos aliments furent tenus avec plus de soin et de propreté et infiniment mieux apprêtés que par le passé; mais c'est, surtout, du côté du cœur que ce changement nous était un énorme soulagement.

On imaginera facilement, d'ailleurs que nous pouvions sans manquer à ce que nous devons à nos devoirs, nous permettre une foule de petites libertés qui nous étaient auparavant interdites, sous les peines les plus sévères. Notre Surintendant, qui était devenu moins grossier et moins brutal, dormait à sa guise, tant la confiance que nous avions su lui inspirer par notre conduite était grande. J'ai déjà dit combien nous souffrions la nuit, dans nos petites prisons, du froid le plus souvent, quelquefois de la chaleur et toujours de l'air vicié: nous pûmes, profitant des libertés dont nous laissait jouir le nouveau ré-

gime, apporter quelques soulagements à cette misère. Nous pouvions, ouvrant les portes de nos logements, aller nous chauffer à un feu fait dans la cuisine pendant les nuits froides de l'hiver, et prendre l'air pendant les nuits chaudes de l'été.

Notre cuisinier avait trouvé le moyen de confectionner, avec de la farine de maïs grillée et la viande de nos rations, des ragoûts, incomparablement préférables au gruau dégoûtant et au bouilli malpropre de notre ancien ordinaire.

Peu de temps après le retrait des gardes, notre Surintendant nous permit d'exercer, entre les heures du travail réglementaire, une petite industrie qui consistait à recueillir, sur le rivage de la Baie près de laquelle nous travaillions, des coquillages que nous vendions aux chaudières car, dans ce pays, la chaux se confectonne avec des coquillages, qui sont en abondance sur tous les rivages. De cette sorte, nous pouvions nous procurer quelques sous, avec lesquels nous achetions un peu de riz et de sucre pour notre cuisine du dimanche, et des rafraîchissements pour nos malades.

La ration de blé-d'inde accordée par le gouvernement aux bœufs de travail était plus que suffisante, nous pûmes employer à notre profit le petit surplus, que nos gardiens vendaient à leur bénéfice auparavant, en le transformant par le broyage et la cuisson en une espèce de café, dont nous préparions un breuvage que nos lecteurs imagineront à bon droit détestable, mais qui, cependant, valait mieux que l'eau de nos citernes sans mélange.

Avec la nouvelle saison chaude arrivèrent les maringoins du pays, les pires de tous les maringoins du monde, de l'aveu unanime de tous les voyageurs qui on visité la Nouvelle Galle du Sud. Nous eûmes à en souffrir énormément, la situation de notre établissement, la construction de nos logements et l'absence totale des moyens qu'on prend pour diminuer l'effet de ce fléau nous rendaient de faciles victimes de la méchanceté de ces cruels insectes. Le fléau dont je parle est tel que l'usage de moustiquaires de gazes pour les lits est général dans le pays, de fait cette article est compté parmi les choses de première nécessité; inutile de dire que nous n'en avions pas.

Après avoir été, pendant environ dix mois employés à casser de la pierre comme je l'ai dit plus haut, nous fûmes ensuite mis, les uns à transporter cette même pierre sur le chemin de Sydney à Paramata, les autres à couper du bois en blocs pour le pavage des rues de la ville de Sydney. Tous ces travaux s'exécutaient sans l'intervention de qui que ce fût, à l'exception de notre Surintendant qui nous donnait des ordres généraux, nous abandonnant le soin de la mise à exécution.

A Continuer.

Une Académie Nationale.

Nous sommes heureux d'apprendre que le marquis de Lorne voulant faire pour les lettres ce qu'il a fait pour les arts, s'occupe de la fondation d'une académie. Il a raison d'espérer que non seulement les littérateurs, mais tous les hommes instruits de ce pays l'aideront à accomplir son noble projet.

Il y a longtemps que ceux qui ont à cœur le progrès des lettres dans ce pays désirent l'établissement d'une institution de cette nature. Ils doivent se réjouir de voir le marquis de Lorne se charger de l'exécution d'un projet qui leur est si cher.

Quand on pense à l'essor que les académies et les instituts ont donné chez tous les peuples à la littérature, on doit se féliciter du bonheur qui nous arrive. Le marquis de Lorne compte, dit-on sur le concours actif des littérateurs Canadiens-français; nous espérons qu'il ne sera pas trompé.

C'est la première fois que nous avons l'avantage d'avoir dans la personne du représentant de Sa Majesté, un protecteur aussi zélé des lettres et des arts; sachons en profiter.

Rester à l'écart, faire la sourde oreille, serait un acte d'ingratitude, une faute grave. S'il est une arène où nous devions nous faire un devoir de nous affirmer, de combattre, c'est bien celle des lettres, car là au moins nous sommes sûrs de n'être pas écrasés. Sur ce terrain nous sommes au moins les égaux de nos compatriotes Anglais; nous pourrions même affirmer sans les offenser que nous sommes leurs maîtres.

Ne connaissant pas les détails du projet du marquis de Lorne, nous ne pouvons dans le moment qu'en approuver l'idée, mais cette idée nous l'acclamons avec enthousiasme.

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE.

A St. Joseph de la Beauce et dans quelques autres endroits on a eu la bonne pensée de renoncer à la procession de la St. Jean-Baptiste et aux dépenses qu'elle entraîne au profit des incendiés de Québec.

On a compris que dans un jour spécialement consacré au culte de la fraternité, de la charité nationale, il était peu sage de s'amuser pendant que des milliers de compatriotes ont besoin d'aide pour vivre et rester sur le sol de la patrie.

Que valent les paroles sans les actes?

Au risque de déplaire à un certain nombre de nos lecteurs nous avons pris la résolution de réagir contre la manie qui nous pousse à manifester par des paroles beaucoup plus que par des actes notre patriotisme. On semble croire que la patrie est sauvée du moment que nous avons affirmé d'une manière solennelle notre amour du sol natal.

Le colon qui, le jour de la St. Jean-Baptiste, a ensemencé un arpent de terre nouvelle, le citoyen généreux, le prêtre dévoué qui a donné à un compatriote les moyens de rester dans le pays, a plus fait pour la patrie que les milliers de Canadiens qui se sont promenés le 24 juin dans les rues de nos villes.

Mais, va-t-on dire, n'avez-vous pas vous-même souvent proclamé l'utilité des manifestations nationales et religieuses?

Oui, mais il y a un temps pour tout. Nous avons assez dit et chanté que nous étions les dignes enfants de la France, prouvons le maintenant

par des actes, par des œuvres durables. A la parole joignons l'action, à la manifestation donnons un but pratique; remplaçons l'enthousiasme d'un moment par un travail sérieux de tous les jours.

Tant de dangers nous menacent, tant d'intérêts majeurs réclament toute notre énergie, tous nos soins!

A quoi nous servira de chanter éternellement la gloire et les mérites de nos aïeux, si nous ne prenons pas les moyens de conserver l'héritage sacré qu'ils nous ont légué?

La Société Saint Jean-Baptiste devrait être avant tout une association de travail, de discussion, d'organisation nationale. Le travail devrait être son but, la démonstration le moyen. N'exister que pour briller pendant un jour n'est pas digne d'elle.

Nous avons besoin d'une salle nationale, d'une bibliothèque, d'un lieu de réunion et de discussion, d'un institut.

Elle seule peut nous donner cela, qu'elle nous le donne donc et elle aura droit à la reconnaissance de la patrie.

Nous espérons qu'une assemblée générale des membres de la Société aura bientôt lieu pour adopter des résolutions à ce sujet.

Nous espérons que cette assemblée sera nombreuse, qu'on y viendra avec des idées, des propositions utiles et sérieuses.

Soyons pratiques comme les Anglais pour rester Canadiens-Français.

" Il ne faut pas s'imaginer, dit le *Journal des Trois-Rivières*, comme quelques-uns le font, qu'il y a une grande différence entre soutenir le bill Laval, et soutenir les libéraux. Politiquement, c'est presque la même chose."

Ah! Ah! Soutenir Laval qui est soutenu par le pape, la S. C. de la Propagande, l'archevêque de Québec et tous les évêques des *fidèles* du pays moins un, c'est soutenir le parti libéral!

Pauvre pape, pauvres cardinaux et évêques, les voilà eux aussi frappés de la lèpre du libéralisme! Quo va-t-il leur arriver? Dieu seul le sait.

Ils auraient dû savoir aussi que du moment que les libéraux se montraient prêts à leur obéir, les vrais catholiques du pays devaient leur désobéir.

Laval, libéral, papal, cardinal, tout cela est synonyme maintenant et n'a plus de valeur sur le marché religieux.

Le *Star* faisait, ces jours-ci, une revue de la situation politique du pays, et constatait le calme plat qui règne dans les affaires publiques et concluait que l'apparition d'une nouvelle idée pourrait seule créer de l'excitation et de l'enthousiasme. Il croit que la question de l'indépendance du pays fournirait au parti libéral un programme capable de surexciter la population.

Il affirme qu'en Angleterre on ne tient pas au Canada et on ne lui en voudrait pas de demander son indépendance.

Seulement nos démonstrations de loyauté engagent les Anglais à professer pour le lien colonial un attachement qu'ils n'ont pas. Le *Star* paraît avoir plus de confiance pour l'adoption d'une politique nouvelle, dans Sir John que dans M. Blake qu'il trouve timide et irrésolu.

Nous avons souvent exprimé l'opinion qu'il fallait au parti libéral un

programme, une question nouvelle, ne serait-ce même que l'union commerciale à défaut d'indépendance. Nous avons souvent fait l'éloge du talent, du génie même de M. Blake, mais il ne fera pas ce que ses admirateurs attendent de lui s'il se contente de marcher dans les sentiers battus. Il lui faut une idée, une grande idée nationale pour jouer un rôle digne de son talent.

Il n'a pas encore frappé la veine. Ce n'est pas avec le Pacifique ou le libre échange qu'il fera sauter le parti conservateur. Dans trois ans ce seront des cratères éteints.

Mais les événements feront peut-être plus pour nous que les hommes.

UNE COMPARAISON.

Outre les salles de lecture et des journaux en nombre innombrable, il y a aux Etats-Unis dans toutes les grandes villes, dans beaucoup de villages même, des bibliothèques publiques où l'ouvrier et le jeune homme pauvre peuvent s'instruire. Ces bibliothèques sont entretenues dans plusieurs endroits au moyen d'une taxe imposée par la législature de l'Etat. L'entrée en est libre et les livres sont prêtés facilement. Cette libéralité paraît exagérée et cependant le nombre des livres perdus n'est pas, dit on, considérable.

Non seulement les législatures des Etats accordent des subsides considérables à ces bibliothèques, mais les conseils municipaux leur votent aussi des sommes assez rondes. Boston a donné \$118,000, l'année dernière.

Non seulement on ouvre à la population américaine des bibliothèques, non seulement on lui prête des livres, mais on a poussé le zèle jusqu'à établir des succursales ou des agences de distribution dans les quartiers populeux des grandes villes. Des agents se rendent même dans les usines pour offrir des livres aux ouvriers et prendre leurs ordres. On croit aux Etats-Unis qu'aucun sacrifice n'est trop grand pour faire lire le peuple. Aussi qu'elle nation! quel progrès! quel travail intellectuel dans toutes les branches, dans toutes les classes de la société!

Et à Montréal, dans la métropole de la province de Québec, on n'a pas une seule bibliothèque, pas une salle de lecture, rien, rien pour instruire le peuple!

Et on s'étonne qu'il n'y ait pas d'opinion publique, pas de progrès intellectuel important parmi notre population!

Ici on donne beaucoup, mais l'aumône qu'on fait ne produit rien, c'est toujours à recommencer. Là, aux Etats-Unis, dans ce pays intelligent qu'on se permet de critiquer! on donne au peuple le moyen d'apprendre à se passer d'aumône; on fait produire à chaque homme, à chaque intelligence tout ce qu'elle renferme.

Au lieu de passer son temps à boire ou à calomnier son prochain, l'Américain consacre ses heures de loisir à lire de bons livres et de bons journaux, ou il assiste à des conférences aussi instructives qu'intéressantes. Chaque homme, dans de pareilles conditions, devient une puissance, un instrument de progrès et de perfectionnement.

Que nous sommes loin des Etats-Unis! et cependant nous n'en sommes séparés que par une ligne imaginaire.

Il fut un temps où M. Sénécal, qui est aujourd'hui le bras droit, le nerf du parti conservateur dans la

province de Québec, était une des meilleurs roues du parti libéral. On sait qu'il se sépara de ses amis politiques en 1874 parce que, dit-on, ils refusèrent de le nommer sénateur.

Chose étonnante! c'est en grande partie la peur du bruit que ferait le parti conservateur à propos de cette nomination, qui empêcha les libéraux de la faire. Croit-on que les conservateurs refuseraient de nommer M. Sénécal sénateur s'il l'exigeait?

A quoi nous a servi, disait un libéral distingué, d'avoir été arrêtés par un pareil scrupule? Qui nous en a tenu compte?

On nous demande si nous avons renoncé à notre idée de coalition. Non, et on en aura des preuves avant longtemps; c'est toujours une question de temps; seulement le parti libéral a eu tort de refuser de la faire quand il était au pouvoir et plus tard quand on lui offrait des conditions meilleures que celles qu'il acceptera peut-être, plus tard.

Il paraît que la plus grande insubordination règne au pénitencier de St. Vincent-de-Paul depuis la destitution du Dr Duchesneau. Tout le monde est maître et les prisonniers font presque la loi. Dernièrement on a cru devoir en transporter une trentaine des plus turbulents à Kingston; sept se sont évadés. Quel tapage on aurait fait si cela avait eu lieu sous le Dr. Duchesneau!

M. Lorrain de St. Jean a entrepris de prouver que le petit livre dans lequel M. le juge Routhier a fait le récit de son voyage au lac St. Jean en compagnie de M. le comte de Foucault, est rempli de fautes de style, de syntaxe, de locutions vicieuses. Il n'y a pas de doute que le récit de M. le juge Routhier ne vait pas ses discours et que son livre aurait besoin d'être revu et corrigé.

On dit que l'auteur des articles publiés dans les journaux conservateurs sur le *mal révolutionnaire* au Canada est M. l'abbé Villeneuve, l'auteur de la *Comédie Infernale* et l'habile organisateur de la loterie du Sacré Cœur.

On dit qu'il prépare une autre comédie infernale dans laquelle il va mettre en scène tous ceux qui en ce moment font la guerre aux autorités religieuses de Rome et du pays.

"Celui qui vous méprise me méprise."

"Allez et enseignez." — "Le prêtre relève de l'évêque, l'évêque du pape, or le pape relève de Dieu et est infallible." — "On peut appeler de la décision du prêtre à l'évêque, de l'évêque au pape, mais jamais à la Reine." — "A l'autorité religieuse appartient le droit et le pouvoir de décider si elle a juridiction dans une matière quelconque."

Que sont donc devenus ces immortels principes dont on nous a criblés les oreilles depuis vingt ans à propos de tout et de rien?

Depuis que Mgr Fabre est évêque de Montréal on les a mis sous le boisseau, on les sortira de là plus tard quand on en aura besoin. Aujourd'hui, c'est de l'autorité royale, de la loi et des tribunaux qu'on a besoin.

La Compagnie Française a joué cette semaine les *Deux Orphelines*, l'un des drames les plus émouvants de Dennery. C'est l'histoire de deux jeunes filles abandonnées dans Paris,

qu'on sépare et qui finissent par se retrouver. L'une d'elle est aveugle et appartient à une très noble famille, elle tombe entre les mains d'une femme affreuse qui la fait chanter dans les rues pour obtenir des sous. Elle est protégée par l'un des fils de cette femme, un pauvre martyr comme elle, et Henriette sauvée par un jeune seigneur finit par la retrouver et la rendre à ses parents distingués.

Les scènes sont très variées, très émouvantes. Mme Clarence a été magnifique, comme de coutume, dans le rôle de Henriette et Mme Dudley a très bien joué le rôle difficile de Louise; M. Molina n'a pas l'air assez rude, assez méchant dans le rôle de Jacques; Mme Destrac a produit une bonne impression dans le rôle de la comtesse Bourgeois, qui représentait le pauvre boiteux, le protecteur de la jeune aveugle, a été bon en général et excellent parfois. Enfin Mme Gatineau s'est révélée sous un jour nouveau dans le rôle de la Frochard, la femme horrible. En somme grand succès pour la Compagnie et intéressante soirée.

M. Bageard fait bien ce qu'il peut pour plaire au public, mais il doit s'apercevoir que plus les pièces sont morales et dramatiques, plus le succès est grand.

Quelqu'un lisant les lettres de Mgr Birtha datées de l'évêché de Montréal, a dit: c'est évidemment le maire du palais.

Le livre que M. Alexandre Brunet, professeur de l'Académie commerciale de Montréal, vient de publier est favorablement apprécié par toute la presse.

C'est un excellent livre de famille intéressant et bien écrit.

NOUVELLES DIVERSES.

— On sait que le ténor est un des animaux raisonnables les plus recherchés de la création. On envie le bonheur de la ville, du pays qui en possède un. Paris en ce moment se flatte d'en avoir trois capables de remplacer Mario et Dupré. Un journal français en parle comme suit:

D'abord, Prévost, le ténor du Château-d'Eau, puis un pêcheur d'Étretat qui, tout comme dans la *Muette*, donnait de la voix en accommodant ses filets. Puis... un avocat, qui viendrait de jeter la robe aux orties pour s'adonner à l'ut plus ou moins *dixie*.

Voilà une application du dicton: Ce qu'on ne peut pas dire, on le chante.

Se reconnaissant probablement impropre au service oratoire, l'apprenti Démosthènes, qui s'était découvert un organe mélodieux, est entré chez un des plus célèbres professeurs qui se dit émerveillé.

M. X..., un des faiseurs de mots du Palais, assure que le cas n'est pas sans précédents nombreux.

— Je sais, a-t-il dit, bien de nos collègues musiciens sans qu'ils s'en doutent. Quand ils plaident, c'est comme s'ils chantaient.

— Il y a vingt ans, un nommé Gennaro formula à Paris un défi vraiment curieux d'audace.

Gennaro s'engageait à laisser à la course n'importe quel cheval de n'importe quel sang et de n'importe quel pays! Vous entendez bien: laisser à la course. Il ne s'agissait pas de vitesse. Il s'agissait de durée.

Les chevaux devaient, sous peine d'être mis hors concours, toujours trotter. Gennaro devait toujours garder le pas de course.

La lutte commença le matin à six heures. A huit heures du soir, Gennaro courait encore et des vingt sept chevaux qui avaient accepté la provocation il ne restait plus que deux

pauvres bêtes qui paraissent à bout de souffle.

Une des deux s'arrêta à huit heures dix.

Gennaro n'était plus en présence que d'un petit cheval pyrénéen d'aspect misérable, mais d'un cœur endiablé. Le petit bidet allait toujours. Le coureur lui, commença à zigzaguer comme un homme qui perd l'équilibre. Il fit ainsi un demi-tour trébuchant, s'efforçant, rétrébuchant... c'était hideux...

Soudain, pouff!! Il s'abattit net, face contre terre. Il avait été frappé d'un coup de sang. On le saigna en hâte. On l'emporta. Le petit bidet allait encore. Il ne voulait pas s'arrêter.

Gennaro, remis après trois semaines de soins, voulait renouveler l'épreuve. La police s'y opposa.

Il dut se rebattre alors sur une simple course de vitesse où il fut battu, cela va de soi. Après quoi, il disparut.

Plus tard, il fut nommé coureur au service de l'empereur et faisait la navette entre Paris et Saint-Cloud pour porter des lettres pressées. Là, il devançait toujours les ordonnances à cheval.

Gennaro est mort en 1870, tué dans la guerre contre la Prusse.

—On sait la célèbre vision qu'eut le jeune Montmorency, peu de temps avant sa mort, ordonnée par Richelieu, sous Louis XIII. Il la raconte ainsi dans les mémoires du temps : « C'est au siège de Privas, dit-il, que j'ai perdu le meilleur ami de mon enfance, le jeune marquis de Portes. Un jour, à la Sorbonne, après avoir entendu une dissertation sur la séparation de l'âme d'avec le corps, nous nous jurâmes l'un à l'autre que celui qui mourrait le premier viendrait avertir son ami. Or, le 8 septembre, la veille d'un assaut que nous devions livrer, j'avais cédé au sommeil dans ma tente. Tout-à-coup, je fus réveillé par une voix lamentable qui me disait : *Adieu ! Je crus être le jouet d'un songe et j'essayai de me rendormir. La même voix se fit entendre. Me levant avec précipitation, j'aperçus de Portes couvert d'un linceul et le visage livide. Il me regarda tristement, essaya une larme et répéta : *Adieu, Henri ! adieu ! il y a une autre vie !... à bientôt !*— Aussitôt je réveillai mes domestiques et leur ordonnai de courir au quartier du marquis, assez éloigné du mien. Bientôt ils m'apprirent que de Portes, s'étant levé avant le jour pour reconnaître une brèche aux remparts de la ville, venait de recevoir à la tête un coup d'arquebuse, dont il était mort sur place. L'heure se rapportait exactement à celle de mon réveil. J'avais quitté le soir mon ami bien portant ; il ne m'avait rien dit de son projet d'aller reconnaître la brèche. Comment aurais-je pu seulement concevoir l'idée de ce malheur ? Il m'a dit : *A bientôt ! Ce sera bientôt mon tour !* »*

—Un homme qui est possédé d'une passion finit toujours par avoir la physionomie de cette passion. Que vous le vouliez ou que vous ne le vouliez pas, cela se passe toujours comme cela. Quelqu'un a dit avec raison que chacun de nous finit toujours par avoir la figure qu'il mérite. Il me semble que cela doit nous donner à réfléchir.

La physionomie d'un ivrogne, par exemple, devient en très peu de temps une véritable enseigne de cabaret. Celle de l'avare est toute différente. Son teint se plombe, son nez se pince peu à peu ; le coin de ses yeux s'entourne de mauvaises petites rides, fines comme des entailles de rasoir, et toutes pleines de méfiance et de mauvais vouloir ; les yeux deviennent froids, durs et perçants ; les coins de la bouche se contractent comme chez les gens qui font un pénible effort ; les lèvres se serrent, et l'ensemble de la physionomie exprime le soupçon, la défiance, le dédain de tout ce qui n'est pas l'or, et l'absence complète de sympathie pour tout être vivant.

—Un photographe avait fait un portrait d'un monsieur. Le monsieur déclare qu'il n'est pas

ressemblant et refuse d'en prendre livraison.

Le photographe coupe alors la tête, la colle sur le corps d'un âne et l'expose à sa vitrine.

Fureur du monsieur, qui proteste et veut faire cesser l'exhibition. Riposte du photographe, qui, plein de logique, dit :

—Pardonnez-moi ! Vous avez prétendu que votre portrait ne vous ressemblait pas. Donc nul ne pourra vous reconnaître. Donc j'ai le droit de m'en servir à ma guise... Ou bien, s'il vous ressemble, prenez-le et payez-moi.

—Nous avons oublié de dire que l'histoire des trois chercheurs de trésors, publiée la semaine dernière dans la *Tribune*, avait été tirée du *Véritable Petit Albert* de M. Duquet.

—Il est passé ce terrible dix-neuf juin, dont on avait tant peur et le monde existe encore. Beaucoup n'ont pas dormi pendant la nuit de ce jour terrible et un grand nombre ont été fort surpris de se réveiller vivants. Comme la crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse, un bon nombre, des femmes surtout, se confessèrent et communiaient le samedi. Le commerce de cierges a été plus considérable que d'ordinaire et les bedeaux de St. Pierre et de St. Jacques ne pouvaient suffire à fournir de l'eau bénite à tous ceux qui en voulaient. On dit que plusieurs ivrognes qui ne passent jamais un samedi sans se griser, pour ne pas dire plus, se sont couchés sobres comme des juges. Leurs femmes oubliant leur frayeur, bénissaient au fond de leur cœur la conjonction. On rapporte que plusieurs ont fait leurs testaments et que l'un d'eux qui après s'être reconcilié avec sa femme, lui avait donné tout ce qu'il avait, s'est hâté le lundi d'annuler son testament. Il faudra une autre conjonction dans l'intérêt de cette femme.

Les femmes qui sont intéressées à ce que leurs maris ne perdent pas trop vite la crainte de la conjonction, feraient bien de démontrer que le danger n'est pas passé, qu'il doit durer deux ou trois ans.

C'est ce que disent du moins quelques astronomes et prophètes de malheurs. Le dix-neuf juin serait le commencement d'une période de maladies, inondations, tremblements de terre etc. Sans compter la guerre qui ne dépendrait pas de la conjonction des planètes, mais coinciderait avec les autres malheurs. Jusqu'à présent on a eu plus de peur que de mal.

Nous oublions de dire qu'un individu d'un village situé près de Montréal craignant un nouveau déluge, avait commencé à construire une arche pour lui et sa femme, afin, sans doute, de perpétuer la race humaine. Mais comme le nouveau Noé et sa femme sont mariés depuis douze ans et n'ont pas encore eu d'enfants, le moyen n'aurait pas été sûr.

—Une rumeur grave s'accrédite de jour en jour.

« Son Honneur le Maire Beaudry aurait envoyé à Rome une lettre officielle écrite sur le papier officiel de la Corporation de Montréal, et munie du sceau officiel de la dite Corporation, au sujet de l'Université Laval.

« Il serait important et intéressant de connaître la réponse que M. le Maire Beaudry a reçue de Rome à cette lettre : cette réponse jetterait un grand jour sur la situation. *Fama.*

—On dit qu'un jeune avocat revenu dernièrement d'Europe se promenait à son retour avec une jeune fille dont il avait vainement jusqu'alors demandé la main. Tout à coup il se leva dans la voiture, tira un pistolet de sa poche et menaça de se brûler la cervelle si la jeune fille ne consentait pas immédiatement à aller devant un prêtre pour l'épouser. La jeune fille effrayée consentit, mais rendue devant le prêtre, elle lui raconta ce qui s'était passé et il l'envoya conduire chez ses parents. Il faut avouer que le consentement était un peu forcé, mais mieux vaud dans de pareilles circonstances se tuer soi-même que de tuer la jeune fille ; c'est plus généreux.

—Ah ! c'était bien, sans contredit, le meilleur des maris que François Lassard ! Il a soixante-trois ans et il a épousé, en 1849, une certaine demoiselle Rosalie qui, tout le monde s'accorde à en convenir, a toujours été criarde, tracassière, exigeante et surtout maîtresse absolue dans la maison, mais d'un absolutisme inexorable, inflexible et même agressif. Depuis trente ans, sans murmurer, il faisait le ménage, la cuisine, lavait la vaisselle ; il avait pour sa femme une foule de petits soins délicats, lui donnant le meilleur morceau à table, lui donnant le bon cidre et se contentant du cidre aigre, lui portant son chauffe-pieds à la messe, lui échantonnant, bien entendu, sur tous les points. Trois fois, la malheureuse femme fut atteinte de folie et chacune de ces crises trouva le mari ému, dévoué, redoublant de zèle et de soins, ne négligeant rien, sacrifiant tout pour la faire soigner et la guérir. Les querelles, cependant, étaient fréquentes et violentes dans ce ménage ; la patience et la résignation du mari semblaient redoubler les violences de la femme ; cela dura trente ans ainsi... Ce fut, comme toujours, une goutte d'eau qui fit déborder le vase. Lassard devenait sombre, mal portant ; un matin, il voulut garder le lit ; sa femme l'en fit sortir de force en le traitant de fainéant et de soulard, ses compliments ordinaires. La nuit suivante, il dormit mal, et, de son aveu, la pensée de se débarrasser de sa femme occupa son cerveau toute la nuit. A quatre heures du matin, il se leva, prit la serpe qui lui servait à couper du bois, en porta quatre coups à la gorge de sa femme, puis il alla errer dans le village, disant aux voisins qu'il recontraît : « Il m'est arrivé un grand malheur ; je viens de tuer Rosalie ! »

Les témoins au procès ont essayé de prouver que Lassard n'était pas responsable de ses actes et il n'a été condamné qu'à cinq ans de réclusion.

—On lit dans l'*Evénement* du 21 : Aujourd'hui ou demain, la Chambre reprendra la discussion de la motion solennelle de M. Mercier sur l'état de la province. Vrai souvenir de 1832.4 que cette proposition ! Elle a du moins ce mérite de faire revivre le passé, de rajeunir les vieillards et de remettre sous nos yeux les images un peu effacées des Bourdages et des Bédard. S'il veut être à la hauteur de son sujet et nous restituer le passé dans toute sa verdure, l'éloquent député de Saint-Hyacinthe devra s'inspirer de ces grands modèles.

A chaque session, la pièce de résistance était cette discussion, sur l'état de la province. A vrai dire c'était toute la session. On ne se réunissait que pour cela. M. Papineau ouvrait le débat par un discours de trois jours et le terminait par une harangue d'une semaine. Chaque orateur prenait au moins une demi-séance.

UNE CONSIDERATION.—Lorsque la maison Dupuis frère s'ouvrit sur la rue Ste. Catherine Quartier Est de la ville, presque personne, dans le commerce de marchandises sèches du moins, ne faisait d'annonces. Voyant cette maison prospérer avec un système d'annonces sages et véridiques, toutes les autres l'imitèrent bientôt, et aujourd'hui presque tous les marchands annoncent assez largement. Rien de plus facile à faire. La question est de savoir si tous sont en état de répondre aux énoncés de leurs annonces.

Dans tous les cas on ferait bien de se méfier des habileurs.

Quant à nous, nous ne craignons pas d'inviter les Dames à venir voir nos étoffes à robes nouvelles, nos soies noires, nos demi-parapluies, (en-tout-cas) et nos parols doublés et garnis en dentelle.

Le tout, nous ne craignons pas non plus de l'affirmer, à 25 par cent de moins qu'ailleurs.

Nous venons de recevoir par le steamer le *Parisien* plusieurs caisses d'autres marchandises Européennes.

DUPUIS FRERES,
605 rue Ste. Catherine
coin de la rue Amherst, Montréal.

Tapisseries à bon marché.—Nous tenons à porter à votre connaissance, que nous avons constamment en mains le plus bel assortiment de tapisseries qu'il soit possible de trouver à Montréal, à partir de 5 cts. à \$5.00 le rouleau. Nous vous invitons à venir et surtout à n'acheter qu'en autant que vous trouverez ce que vous voulez. Avant toute satisfaction à nos clients. Nous accordons des remises de 10, 15, 20 et 25 par cent sur tous les papiers peints importés antérieurement au 1er Janvier 1881, exception faite des papiers fonds uni, faux bois, marbre et moire, ainsi que les bordures et papiers nouveau genre, qui restent aux mêmes prix.

FABRE & GRAVEL.

219 Rue Notre-Dame.



FERMIERS !

Voyez les FAUCHEUSES, les MOIS SONNEUSES et les RATEAUX de

COSSITT & FRÈRE.

Ce sont les meilleurs et sont vendus au plus bas prix.

Toutes garanties de première qualité. Diverses améliorations ont été faites à toutes nos machines pour cette année.

L. J. LATIMER,

Rue McGill, Montréal.

P. S. Nos agents dans chaque paroisse en ont des échantillons.
25 juin —cm.

Maison Notre-Dame.

E. MATHIEU & FRÈRE

Epiceries, Vins, Liqueurs,

Cigares de la HAVANE, etc.

Vin de Messe, une spécialité

7, RUE NOTRE-DAME,
MONTREAL.

En vous transmettant notre carte d'affaires nous avons l'honneur de solliciter vos commandes que nous remplirons avec empressement. Vous trouverez chez nous un assortiment complet de premier choix, à des prix uniformes et modérés.

Vos obéissants serviteurs,

E. Mathieu & Frère.

11 juin.—12 ms.

GLACIÈRE BARIL

Pour empêcher les viandes de suer.

Premier prix à l'exposition de la Puissance.

Conserve les viandes pendant les plus grandes chaleurs.

En usage chez tous les bouchers et dans un grand nombre de communautés et de maisons privées.

S'adresser à

J. E. BARIL,

No. 177, rue Laval, Montréal.

11 juin.—3ms.

POUDRE CORYZINE

DE

LAVIOLETTE ET NELSON,

MONTREAL.

Pour la guérison rapide du Rhume de cerveau. Cette poudre enlève immédiatement l'acuité du mal, rend la liberté de la respiration et prévient le rhume de poitrine, suite naturelle du coryza.

On aspire cette poudre par le nez comme du tabac ; elle agit sans provoquer ni éternuements, ni irritations d'aucune sorte.

DIRECTIONS.

Cinq à six prises aspirées fortement à cinq minutes d'intervalle, et ensuite une prise toutes les heures jusqu'à guérison. Prix : 25 cts, la boîte.

GEORGE BRUSH
MACHINISTE-FONDEUR

Fabricant de bouilloires

EAGLE FOUNDRY
34 KING STREET 34
MONTREAL.

23 avril

cm

AVIS.

N. O. DeBLOIS informe ses amis et le public que vu l'augmentation considérable de ses affaires, il s'est assuré le concours de M. T. Charpentier avec qui il a formé une société sous la raison sociale de

DEBLOIS & CHARPENTIER.

N.-B.-M.M. DeBlois & Charpentier profitent de cette circonstance pour offrir leurs plus sincères remerciements aux personnes qui les ont honorés de leur clientèle. Ils espèrent pouvoir mériter à l'avenir la continuation de leur bienveillant patronage.

D'IBLOIS & CHARPENTIER

Fabricants de

Dalles, Dalots et Corniches en tôle galvanisée, Couverture en ardoise et métaux, etc.

OUVRAGE EN PLOMB,

GAZ et FOURNAISES.

Toutes réparations exécutées promptement et à bon marché.

Bureau : 280 rue St LAURENT

ATELIER :

207½ rue St Charles Borromée.

7 mai 1881 Montréal

MAISON D'EPICERIES

CANADIENNE

OLIVIER DEMERS
No 68

COIN DES RUES INSPECTEUR
ET ST-ANTOINE

Assortiment complet de ce qu'il y a de mieux à bon marché

Thé, Café, Beurre, Sucre d'Erable, Sirop d'Erable, Fromage anglais et Fromage de Gruyère, Pois français, Fèves et Fruits en boîtes, Sardines, Poissons de toutes sortes
De la meilleure qualité.

Les Vins de M. Demers tels que Claret, Vins Blancs, Vins de Messe, etc., sont renommés et recommandés par tous ceux qui en font usage.

Le public est invité à venir visiter l'établissement de M. Demers qui acquiert tous les jours de la popularité, Montréal 19 mars 1881. -a

GALARNEAU & BARBEAU

Importateurs de

MARCHANDISES SECHES

HARDES FAITES

—En Gros et en Détail—

75½ RUE ST-JOSEPH 75½
Montréal.

N. B.—Des Tailleurs habiles sont attachés à l'établissement, et il ne sera rien épargné pour satisfaire les personnes qui voudront bien favoriser cette Maison de leurs commandes.

Une visite est respectueusement sollicitée.

H. Galarneau. Tancrède Barbeau,
Montréal 23 avril cm

JOHN C. McLAREN

Manufacturier de

Matériel de chemins de fer et de moulins, cuir, caoutchouc et toile, courroies et boyaux

Pièces d'emballage en Caoutchouc

SACS DE CONDUCTEURS

POUR ARGENT OU

LETRES

EN MAGASIN OU FAITS A ORDRE

Salles de vente et de fabrication au
No. 10 RUE BONAVENTURE, No. 10
MONTREAL.

FEUILLETON DE "LA TRIBUNE"

Le chateau de malheurs.

(Suite.)

« Le baron s'avança au bord de l'ouverture ; mais à peine eut-il jeté un regard dans le gouffre, qu'il recula avec effroi : « Horrible aspect ! s'écria-t-il. La tête me tourne. » Et il tomba presque évanoui dans les bras du justicier. Puis, se relevant et se tournant vers le vieux Daniel : « Là-bas ? Là-bas ? » lui demanda-t-il.

Daniel avait déjà refermé la porte. Il la poussa de toutes ses forces, et tira avec peine les clefs qu'il ne pouvait détacher des serrures rouillées. Lorsque ce travail fut achevé, il se retourna vers le baron et lui répondit avec un sourire étrange : « Oui, là-bas, il y a des milliers et des milliers d'écus... Tous les beaux instruments de mon défunt maître, télescopes, quarts de cercle, globes, miroirs nocturnes, tout est là enseveli dans les décombres, entre les pierres et les poutres.

« — Mais l'argent ! l'argent ! Tu as parlé, vieillard, de sommes considérables.

« — Jo voulais parler des objets qui ont coûté des milliers de pièces d'or. »

« On ne peut tirer de lui aucun autre renseignement. »

CHAPITRE XVI.

« Le baron parut très réjoui de posséder ainsi les moyens de réaliser son projet favori, c'est-à-dire de faire élever sur un large plan un nouveau château. Le justicier pensait, il est vrai, que, d'après les intentions du défunt, il ne pouvait être en question que de réparer en entier le vieux château. Et, en effet, il était difficile de donner à une nouvelle construction la noble grandeur, le caractère simple et imposant de l'ancienne demeure de la famille. Mais le baron n'en persévéra pas moins dans ses idées, et il dit que son devoir était d'embellir autant que possible le séjour de Her..., car il songeait à y amener bientôt une jeune femme, pour laquelle il ne pouvait faire de trop grands sacrifices.

« La discrétion avec laquelle le jeune seigneur parla de son mariage ne permit pas au justicier de faire de nouvelles questions. Du reste, il se complut à voir dans les intentions du baron plutôt un désir de rendre agréable cette contrée à une personne aimée, qu'un penchant trop vif pour les prodigalités de la fortune. Cependant le baron manifestait un singulier amour pour l'or ; il contemplant avec ardeur le coffre plein d'écus, et murmurait d'un ton chagrin : « Le vieux coquin nous a certainement caché notre plus beau trésor ; mais, au printemps prochain, je ferai moi-même fouiller les décombres de la tour. »

« Les architectes arrivèrent, le jeune seigneur eut avec eux de longues conférences ; il rejeta maint plan ; aucun genre d'architecture ne lui semblait assez splendide ni assez grandiose. Il se mit à tracer lui-même un modèle, et ce travail, qui lui présentait sans cesse l'image du plus riant avenir, lui donna une gaieté qu'il communiqua à tous ceux qui l'entouraient. Sa générosité, son faste, éloignèrent de lui tout soupçon d'avarice ; Daniel lui-même parut oublier l'injure qu'il avait soufferte ; il se montra humble et soumis envers le baron, qui le regardait souvent d'un air de méfiance. Mais ce qui

parut singulier, ce fut de voir le vieillard reprendre de jour en jour une apparence de jeunesse. Peut-être que le temps lui faisait oublier la profonde douleur qu'il avait ressentie à la mort subite de son maître ; peut-être aussi qu'étant affranchi de l'obligation de veiller pendant de longues nuits froides dans la tour, et libre de boire du vin meilleur, il reprenait par là de nouvelles forces. Quoi qu'il en soit, à la place du vieillard débile, on vit bientôt apparaître un homme robuste, au visage rose, aux membres musculeux, qui riait et plaisantait.

« La joyeuse vie que l'on passait à Her... fut tout à coup troublée par l'arrivée d'un personnage qui devait cependant y appartenir : c'était Hubert, le frère cadet du jeune seigneur. En le voyant, Wolfgang, le visage pâle, s'écria : « Malheureux ! que viens tu faire ici ? »

« Hubert se jeta dans ses bras. Le baron l'entraîna dans une chambre écartée, où il s'enferma avec lui. Les deux frères restèrent plusieurs heures ensemble ; puis Hubert descendit avec une figure décomposée, et demanda ses chevaux.

« Le justicier s'avança vers lui avec le douloureux pressentiment qu'une haine mortelle allait séparer les deux frères, et le conjura de retarder quelques instants son départ. Au même moment, le baron accourut en s'écriant : « Reste ici, Hubert, tu réfléchiras. »

« Le visage du jeune frère s'éclaircit ; et, en jetant sa pelisse à un valet, il prit la main de V..., et lui dit avec un sourire ironique : « Le seigneur du majorat veut donc bien tolérer ma présence dans cette demeure ? »

« V... pensa que c'en était fait d'une malheureuse mésintelligence qu'une séparation n'aurait pu qu'accroître.

« Hubert prit les pincettes de la cheminée, et, en attisant le feu, dit au justicier : « Vous voyez, mon ami, que je suis un bon garçon, très-apte à toute sorte d'affaires de ménage ; mais Wolfgang a les préjugés les plus étranges, et, de plus, c'est un avare. » V... n'osa point entrer plus avant dans les discussions des deux frères, et Wolfgang trahissait par l'expression de sa physionomie, par son ton de voix et ses manières, une violente agitation.

« Le soir, le justicier monta chez le baron pour s'entretenir avec lui de différentes choses relatives au majorat. Il le trouva errant à grands pas dans sa chambre, avec toutes les apparences d'une vive émotion. En apercevant l'avocat, le jeune seigneur s'arrêta, lui prit les deux mains, et, le regardant fixement, lui dit d'une voix tremblante : « Mon frère est arrivé ; » et comme le justicier faisait mine de répondre : « Je prévois bien, ajouta-t-il, la question que vous allez me faire. Hélas ! vous ne savez rien ; vous ne savez pas que mon malheureux frère, oui, je puis l'appeler malheureux, est placé partout sur mon chemin, comme un mauvais esprit, pour détruire mon repos. Il n'a pas dépendu de lui que je fusse le plus misérable des hommes ; mais le ciel ne l'a pas voulu. Depuis l'institution du majorat, il me poursuit d'une haine mortelle ; il m'envie cette propriété, qui, dans ses mains s'envolerait comme un brin de paille : c'est le dissipateur le plus insensé qui existe ; ses dettes excèdent plus de la moitié des biens qu'il possède en Courlande. Poursuivi par ses créanciers, il accourt ici et demande

de l'argent.

« — Et vous, son frère, vous lui en refusez ? » dit le justicier.

« Le baron l'interrompit : « Arrêtez ! s'écria-t-il ; oui, je lui en refuse ; je ne peux pas détourner un écu du majorat. Mais apprenez la proposition que j'ai faite, il y a quelques heures, à cette insensé, et jugez. Le patrimoine de Courlande est, comme vous savez, important. J'ai droit d'en prendre la moitié ; je veux bien y renoncer, mais en faveur de sa famille. Hubert a épousé une charmante et noble jeune fille pauvre ; elle lui a donné des enfants, et languit avec eux. Ces biens devraient être administrés, et les revenus employés à apaiser les créanciers ; mais que lui importe une vie paisible et exempte d'inquiétudes, que lui importent sa femme et ses enfants ? C'est de l'argent qu'il veut, c'est une somme considérable pour se livrer à ses folies. Quel démon lui a révélé le secret des cent cinquante mille écus ? Il en réclame la moitié, et prétend que ce trésor doit être considéré comme une propriété indépendante du majorat. Je veux, je dois lui refuser ce partage ; Mais j'ai le pressentiment qu'il médite ma ruine. »

« V... s'efforça, par toute sorte de raisons morales et de principes généraux, de détruire ces soupçons dans l'esprit de son jeune maître, et ne put y parvenir. Le baron le chargea de négocier avec Hubert. V... rempli cette tâche avec autant de précaution que possible, et ne fut pas peu réjoui lorsque le jeune frère finit par lui dire : « Eh bien, j'accepte les offres du seigneur du majorat, mais à la condition qu'il me donne à l'instant même mille frédéries d'or, pour sauver l'honneur de mon nom des rigoureuses poursuites de mes créanciers, et qu'il me permette de m'établir pendant quelque temps dans cette riante demeure. »

« — Jamais ! s'écria le baron, lorsque V... lui rapporta ces paroles, jamais je ne souffrirai que mon frère reste dans ce château dès que j'y aurai amené ma femme. Allez, mon ami, et dites à ce perturbateur de mon repos que je lui fais présent de deux mille frédéries d'or, pourvu qu'il parte à l'instant. »

« Le justicier apprit alors que le baron s'était marié à l'insu de son père, et que ce mariage avait mis la désunion entre les deux frères.

« Hubert écouta avec fierté la proposition du justicier, et lui dit d'une voix sombre : « Je verrai. En attendant, je resterai encore ici quelques jours. »

« V... essaya de lui démontrer que le baron, en renonçant à la moitié de son patrimoine, faisait tout ce qui était en son pouvoir pour le dédommager convenablement de l'inégalité de partage produite par l'institution du majorat, qui favorise l'aîné d'une famille au détriment de ses frères.

« Hubert déboutonna vivement, comme pour respirer plus à son aise, son pourpoint du haut en bas, et s'écria en faisant une pirouette : « Bah ! le détrimment est l'enfant de la haine. » Puis il ajouta en poussant un éclat de rire : « Le seigneur du majorat est pourtant bien magnanime en jetant quelques pièces d'or à un pauvre mendiant. »

« V... vit bien que toute réconciliation entre les deux frères était impossible. »

A Continuer

TRENTE ANNEES DE SUCCES.
PRESCRIPTION DU DR. NELSON
Infaillible dans le traitement des
BRONCHITES, RHUMES, ASTHME,
ENROUEMENT, ETC.
Prix : 25 cts. la bouteille.
En vente chez LAVIOLETTE ET NELSON,
29, Rue Notre-Dame, et dans toutes
les Pharmacies.
3 octobre 1880. aa—1

Payette & Bourgeault
LIBRAIRES
250, RUE ST. PAUL, 250
NOUVEAUX OUVRAGES CLASSIQUES
PAR
E. ROBERT, Clerc de St. Viateur.
Approuvés par le Conseil de l'Instruction
Publique.
Grammaire et Exercices... \$3.75
" " Élémentaire partie de
" " [l'élève] dz 1.50
" " [partie du
Ex. de la Gram. Élém. maître] Ex 0.60
" " l'élève. dz 2.49
Grammaire complète..... dz 3.00
Exercices de la Grammaire complé-
te [Partie de l'élève]..... dz 3.00
Exercices de la Grammaire complé-
te, [Partie du maître].... Ex 0.55
Dictées Graduées et Raisonnées,
[1ère année]..... Ex 0.38
Méthode de Style et de Composition.
Livre de l'élève, (1ère année) dz \$3.60
" du Maître, " Ex 0.75
" de l'élève, 3me " dz 3.60
" du Maître, " Ex 2.70
Montréal 23 octobre 1880

UNE INDUSTRIE NATIONALE.
VIGNOBLE BEASCONFIELD
Raisin Canadien cultivé à Beasconfield
(Pointe-Claire) près de Montréal.
Produit canadien incomparable. Les
commencements remarquables d'une
industrie qui a fait la fortune
de la France.
Expériences faites par des centaines de
personnes de la culture de la
Vigne Beasconfield.

RAISIN BEASCONFIELD
Demandé partout.
Visites au Vignoble Beasconfield solli-
citées par les propriétaires, MM. Menzies
& Cie., étant toujours heureux de faire
voir les résultats extraordinaires qu'ils
ont obtenus, et de donner tous les rensei-
gnements désirés. Il y a toujours quel-
qu'un sur les lieux pour recevoir les visi-
teurs.
S'adresser par lettre à
MM. MENZIES & CIE.
Vignoble Beasconfield
BEASCONFIELD (Pointe Claire)
Au bureau à Montréal, }
No. 15 rue Ste. Thérèse. }
montréal 23 Oct. 1880. aa—1

MM. J-BTE MANTHA & CIE
Nos 10 & 12
RUE SAINT CHARLES BORROMEE
L'ANCIEN MOULIN L. CHARBONNEAU
Sont heureux d'annoncer à leurs amis
et au public en général que leur moulin
est maintenant en pleine opération et
qu'ils sont prêts à préparer le bois soit
blanchir, embouter, scier à la scie
ronde ou à l'échasse, et qu'ils se char-
gent de faire toute espèce de menuise-
ries, tels que portes, châssis, portiques,
lucarnes, etc.
Leurs prix sont des plus modérés et
l'ouvrage des mieux faits.
J. B. MANTHA T. PREFONTAINE
Citévant chez MM. Pour les finances,
Piquet et Robert.
Montréal 5 Février 1881. 1a—a

DÉMÉNAGEMENT.
Le soussigné à transporté son maga-
sin de ferronneries, poêles etc., etc., de
la rue Craig au
188 RUE NOTRE-DAME
Vis-à-vis la partie ouest du Palais de
Justice.
L. J. A. SURVEYER
188 NOTRE - DAME
Enseigne du Cadenas d'Or

\$5.00
\$5.00 \$5.00
\$5.00, \$5.00, \$5.00

Pour cinq piastres vous pouvez acheter
un joli habillement.
Pour cinq piastres l'on vous vend un
bon Habillement.
Pour cinq piastres venez nous voir et
vous serez très bien servi, car la
même chose se vend ailleurs \$8 00.
Avec cinq piastres vous achetez un bon
Habillement très confortable—dif-
férentes grandeurs—bien assorties.
Comme vous voyez pour cinq piastres,
l'on vous vend un bon Habillement
chez
J. A. BEAUVAIS
186 & 188 RUE ST-JOSEPH
NOUVEAU MAGASIN,
Montréal, 23 avril 1881.

Graine de semence, racine et
plante pour jardins.
Catalogues fournis à demande.
Machines à faucher l'herbe de Phila-
delphie, les meilleurs sur le marché.
Hêtres, érables et frènes pour planta-
tions. De un à deux pieds \$8.00 par
mille.
Aussi arbrisseaux, plantes et fleurs
pour couches et arbres pour ombrages
de toutes sortes.
WILLIAM EVANS,
Marchand de graines et de plantes,
89, 91 93 RUE MCGILL,
23 avril 1881

UN ARTICLE QUI VAUT SON ARGENT
Outre la certitude d'avoir un article
parfaitement pur, sain et bon pour la
santé, ceux qui achètent la poudre à
boulanger et à pâtisseries appelée
COOK'S FREIND
BAKING POWDER
ont plus plus pour leur argent que s'ils
achetaient toute autre article de même
nature.

En vente partout. Fabriquée
seulement par
W. D McLAREN,
55 et 57 RUE DU COLLEGE.
23 avril 1881

AVIS.
Les personnes désirant planter des
vignes et des menus fruits sont priés
d'envoyer leurs commandes de suite à
Gallagher & Gauthier No 101 Rue St-
François - Xavier, Montréal, proprié-
taires des Vignobles Beasconfield.
Montréal 2 avril. jno

AVIS.
L. O. FRANCHERE
Marchand-Tailleur.
A transporté au
No 226 RUE NOTRE-DAME
Son assortiment de marchandises
nouvelles, qui consiste en draps, tweeds
écossais, anglais, français et canadiens.
Une visite est sollicitée.
Montréal, 16 avril 1881.

Credit Foncier Franco-Canadien.
Capital - - \$5,000,000
Président, l'honorable E. Duclerc,
Sénateur (Paris)
Vice-Prés. Phon. J. A. Chapleau.
Bureau provisoire à Montréal :
Credit Foncier Franco-Canadien,
114 Rue St. Jacques
Montréal.
La Société fait des prêts hypothéca-
rés à long terme avec amortissement et
à court terme sans amortissement. In-
térêt à six pour cent. Pour rensei-
gnements s'adresser au directeur
E. J. BARBEAU.
montréal 12 Février 1881